



Lettre d'information du site www.ofme.org
Le portail d'information sur la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur
31 mars 2010

Cette lettre est diffusée tous les mois pour faire un récapitulatif des nouveautés du site et des brèves du mois, ainsi qu'un gros plan sur les actions marquantes des Communes forestières PACA en lien avec les actualités du mois.

GROS PLAN DU MOIS

BOIS ENERGIE : EVOLUTION DU PRIX DES COMBUSTIBLES ET STRATEGIES TERRITORIALES

Photo Communes forestières 2009



Les évolutions du prix du baril de pétrole impactent fortement le comportement des particuliers et des collectivités sur leurs modes de chauffage. Même sur la zone littorale, où la rigueur climatique n'est a priori pas conséquente, les dépenses énergétiques restent un poste important de dépense.

Le bois, qui est le combustible le moins cher du marché -3 fois moins que le fioul, 5 fois moins que l'électricité- est donc une alternative intéressante aux énergies fossiles.

Le chauffage au bois est connu depuis longtemps sous forme de bûches, mais les évolutions technologiques des matériels permettent aujourd'hui de proposer un combustible fragmenté (bois déchiqueté ou granulé), à alimentation automatique, régulé et peu polluant.

L'ensemble des informations techniques se trouvent sur le site internet de la Mission Régionale Bois-Energie : <http://www.ofme.org/bois-energie>

Comment le prix de ce combustible va-t-il évoluer ?

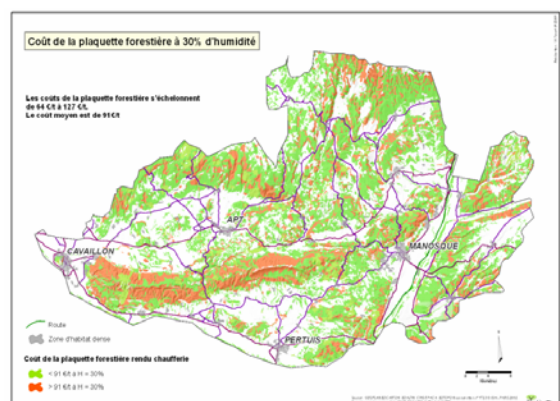
Une partie de la réponse se trouve dans une étude de l'Ademe qui a analysé l'évolution des coûts des combustibles depuis 2003. L'analyse montre clairement que le bois est, de loin, le combustible le plus avantageux.

Au niveau des collectivités, généralement équipées de chaudières automatiques, le bois déchiqueté est la solution optimale. Le granulé n'offre pas pour celles-ci la compétitivité rencontrée auprès des particuliers. Cela confirme bien que le granulé s'oriente plutôt vers le particulier et les installations collectives de petites puissances, offrant ainsi une complémentarité avec la solution bois déchiqueté.

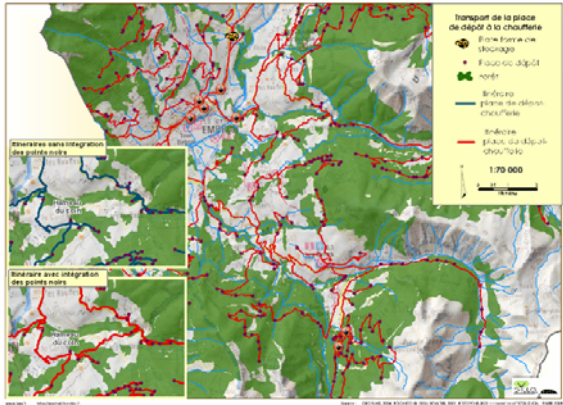
Inscrire le bois-énergie dans une filière locale

Les collectivités ont également des surfaces forestières à gérer et à valoriser, tout en devant assurer du chauffage dans leurs bâtiments. Sachant également que l'un des principaux postes de dépenses pouvant influencer fortement le prix du combustible bois déchiqueté est le transport, les Communes forestières ont développé un outil d'aide à la décision pour les élus : le Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT).

L'analyse se réalise à l'échelle d'un territoire (Communauté de communes, Pays, etc.) afin de raisonner sur une logique de circuit court.



Analyse cartographique du coût de mobilisation de la ressource, PAT Pays Haute-Provence/Parc du Luberon.



Analyse des itinéraires de transport de la ressource de la pièce de dépôt à la chaufferie. PAT d'Embrun.

Basé sur une analyse cartographique et des recoupements de terrain en forêt publique et en forêt privée, le PAT met en relation les consommations en bois des chaufferies existantes et à venir avec la ressource bois du territoire et ses coûts de mobilisation.

L'interface identifie également les investissements nécessaires pour structurer la filière bois-énergie (plateforme et hangar de stockage), et les investissements forestiers permettant de mobiliser plus de bois dans des conditions économiques viables.

Outre la plus-value sur l'approche des coûts de mobilisation de la ressource, le PAT donne une vision concrète de la ressource et de ses débouchés, permettant aux élus de bâtir une véritable politique de développement de la filière bois-énergie sur leur territoire, dans une vision de long terme.

Fin 2009, les 2 PAT finalisés sur la région Paca ont permis aux élus de reprendre en main la politique forestière et de mener des actions concrètes. 4 autres PAT sont en cours ou en voie de se lancer et devraient aboutir pour la fin d'année. Sur certains territoires, l'ouverture de l'analyse permet la différenciation entre bois d'œuvre et bois-énergie pour valoriser au mieux les produits. Cet outil et la stratégie qui en découle, développée par les élus sur les territoires, vient renforcer, par le circuit court que cela induit, la maîtrise et donc la stabilité des prix du combustible bois dans les années à venir.

[www](#) Lire l'article sur l'étude de l'ADEME.

[www](#) Consulter le site internet de la Mission Régionale Bois-Energie.

LES AUTRES ACTUS DU MOIS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois :

FORMATION : Les Communes forestières des Alpes de Haute-Provence organisent une formation sur le débroussaillage obligatoire le 1er avril 2010, aux Mées (04).

[www](#) Pour en savoir plus : lire l'article.



COMMUNICATION : Les actualités des sites partenaires de l'Observatoire parues en février sont récapitulées sur le site.

[www](#) Pour en savoir plus : lire l'article.



FILIERE BOIS : Le Salon Européen du Bois et de l'Habitat durable a tenu sa 8ème édition à Grenoble du 25 au 28 mars.
[www](#) Pour en savoir plus : [lire l'article](#).

FORET PUBLIQUE : Les Communes forestières du Var ont invité les élus du département à débattre sur les responsabilités du maire lors de leur assemblée générale, le 25 mars, au Luc en Provence.

[www](#) Pour en savoir plus : [lire l'article](#).



Photo Communes forestières 2010

AG des Communes forestières du Var - 25/03/2010

PREVENTION INCENDIES : Le programme des rencontres 2010 des praticiens du brûlage dirigé et des gestionnaires des coupures de combustibles, qui se tiendront à Narbonne (11) du 4 au 7 mai, est disponible.

[www](#) Pour en savoir plus : [lire l'article](#).

FILIERE BOIS : La quantité de bois imposée dans les logements a été multipliée par 10 suite au décret n°2010-273 du 15 mars 2010, publié au Journal Officiel du 17 mars 2010.

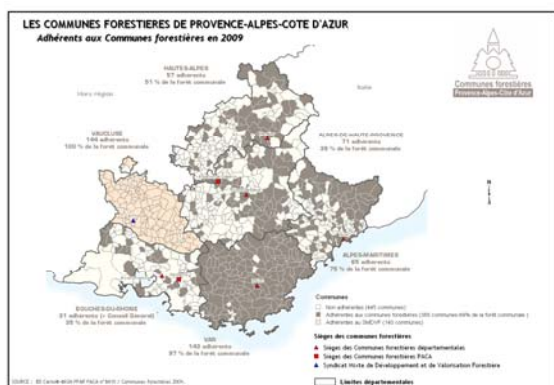
[www](#) Pour en savoir plus : [lire l'article](#).

COMMUNICATION : Le Centre Régional de la Propriété Forestière du Languedoc-Roussillon, le Syndicat des Forestiers Privés des Pyrénées-Orientales et l'Institut Méditerranéen du Liège organisent leur Journée annuelle du liège le jeudi 1er avril 2010 à Argelès sur Mer (66).

[www](#) Pour en savoir plus : [lire l'article](#).

CERTIFICATION FORESTIERE : Le bilan PEFC du mois de février est en ligne.

[www](#) Pour en savoir plus : [lire l'article](#).



FORET PUBLIQUE : 368 communes adhèrent aux Communes forestières en région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'année 2009, soit 64% de la forêt communale. Les cartes ont été mises à jour dans la cartothèque du site.

[www](#) Pour en savoir plus : [lire l'article](#).

SANTE DES FORETS : L'échelon Sud-Est du Département de la Santé des Forêts vient de compléter le bilan 2009 de l'activité phytosanitaire en forêt méditerranéenne avec la parution de deux informations techniques concernant les régions Languedoc-Roussillon et Corse.

[www](#) Pour en savoir plus : [lire l'article](#).

COMMUNICATION : L'association Forêt Méditerranéenne organise en 2010 diverses manifestations sur les thèmes du sylvopastoralisme, des changements climatiques en forêt méditerranéenne, et des "usages, biodiversité et forêt méditerranéenne" ainsi que sa tournée annuelle.

 Pour en savoir plus : [lire l'article](#).

FORET PRIVEE : Le CRPF PACA, devenu délégation régionale du Centre national de la propriété forestière par ordonnance n°2009-1369 du 6 novembre 2009, conservera finalement une certaine autonomie de gestion.

 Pour en savoir plus : [lire l'article](#).

LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

- Moteur de recherche : <http://www.ofme.org/moteur.php3>
- Plan du site : <http://www.ofme.org/plan.php3>
- Mentions légales : <http://www.ofme.org/mentions.php3>
- Désinscription de la lettre d'information : <http://www.ofme.org/desinscription.php3>

**Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.*



Communes forestières PACA
Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne
Tél. : 04 42 65 43 93, Fax : 04 42 51 03 88 / E-mail : paca@communesforestieres.org, Site : www.ofme.org